Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 47

Artikel: Honoraires de chirurgiens
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-219885

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous en prenons à la vie. C'est d'elle seule que peut venir tout le mal. Elle n'est pas bien conçue. Haro ! sur le baudet. Incontestablement, c'est plus tôt fait de raisonner ainsi que de rechercher, en toute sincérité, si, peut-être, ce n'est pas nous, oui, nous-mêmes, tout simplement, qui sommes coupables du mécompte dont nous nous plaignons.

Et puis, souvent, ne récriminons-nous pas sans raison suffisante, si même raison il y a ?

L'homme est vraiment un être bien compliqué et le divin Créateur de toutes choses, fut-il cent fois plus puissant qu'il ne l'est, ne réussirait pas, sans doute, à contenter son infime créature. Les désirs, les exigences, l'ambition de l'homme sont insatiables. Et encore ne sait-il pas toujours ce qu'il se veut. Il trouve déplorable tout ce qui est, mais n'a pas la plus petite idée de ce qui, selon lui, devrait être. Il maugrée pour maugréer. Il trouve plus de plaisir, faut-il croire, à un constant mécontentement qu'à une sage résignation et satisfaction de son sort, qui, le plus souvent, n'est pas si mauvais que ça, soyez-en certain...

C'est une vérité à la façon de celles de M. de la Palice que de répéter, pour la millième fois, que, dans la vie, on doit toujours regarder plus malheureux que soi.

Regardez à vos pieds,
Vous y verrez des hommes,
Et des hommes manquant de pain...

Hélas ! cela n'est que trop vrai. Mais combien, parmi ceux-là qui, avec le concours, parfois, des circonstances qu'ils n'ont pas su surmonter sont les seuls artisans de leur malheur.

Il est, il est vrai, des pays où, par la faute ou l'incurie des gouvernants ou en raison des conditions climatériques ou de la nature ingrate du sol, la misère est en quelque sorte endémique. Soit. Mais ce n'est pas le cas chez nous. Nous sommes des privilégiés — ne parlons pas de la crise économique actuelle ; elle ne saurait toujours durer. Donc, privilégiés par la nature, par le climat, par des institutions dont les siècles ont éprouvé l'excellence et que d'autres nous envient, ne faisons pas nos Jérémie, ne nous épuisons pas en éternelles et vaines lamentations. Prenons courage, faisons résolument face aux vicissitudes de la vie et, dans la plus large mesure possible, soyons sereins, soyons gais pour nous et pour les autres. Plutôt que de nous laisser aller au découragement, remémorons-nous les nobles pensées exprimées, en vers, par Mme Mellet, un de nos poètes vaudois à l'inspiration la plus élevée :

J'aime le cœur viril, j'aime l'âme vaillante,
J'aime que sans fléchir chacun porte sa croix,
Et quand l'âpre douleur rend la foi chancelante,
J'aime qu'au Seigneur seul on élève la voix.

Quel que soit, en secret, le vautour qui nous ronge
Tâchons de n'en laisser rien paraître à nos fronts;
Dieu nous pardonnera ce douloureux mensonge,
S'il épargne un soupir à ceux que nous aimons.

Leur fardeau n'est-il pas assez lourd sur la terre,
Sans leur donner encore à porter nos douleurs,
Si notre gai sourire est pour eux la lumière,
Sourions-leur toujours et cachons bien nos pleurs !

Tout est là ! *J. M.*

Le Dictionnaire du Parler Neuchâtelois et Suisse Romand. — Le « Conteur » a reçu le XVe fascicule de ce bon et bel ouvrage. C'est vraisemblablement l'avant-dernier. Il constitue un supplément complétant et commentant par des renseignements fournis après l'impression du dictionnaire. Le « Conteur » a longuement commenté après chaque parution des fascicules le contenu d'iceulx. Il a dit son admiration pour cette œuvre, fruit de recherches poursuivies pendant plus de quinze ans par son auteur, M. Pierrehumbert. Le Dictionnaire offre quelques six mille articles étudiés aux points de vue historique, juridique, économique, folkloriste, une mine de renseignements toujours intéressants, et souvent pittoresques.

On peut encore souscrire, lisons-nous sur la couverture du fascicule, mais il faut se presser, car vraisemblablement d'ici six mois l'ouvrage complet sera envente, et le prix, naturellement, très augmenté. **Mérine.**

NOS BONS PASTEURS

UNE petite pointe, de temps en temps, pour entretenir l'amitié... cela ne saurait nuire au *Conteur* parmi les lecteurs qu'il compte dans le corps pastoral. C'est dit, et c'est surtout sans méchanceté.

Or donc, c'était dans une bonne petite paroisse du Pays de Vaud. Le pasteur et son conseil de paroisse avaient réclamé avec insistance quelques réparations aux annexes de la cure. La commission de gestion du Grand Conseil fut mobilisée et se rendit sur les lieux en compagnie du député de l'endroit, un brave homme plein de malice. On trouva le pasteur dans son pré, en bras de chemise, en train de faucher. Tout de suite il s'empressa, et de s'excuser de sa tenue.

— Oh ! vous savez, M. le pasteur, lui fait notre député, j'aime mieux voir un ministre qui fauche qu'un ministre qui scie !...

* * *

Dans une autre paroisse, on en était à la réparation du plancher de l'Eglise. Par exemple, le maître charpentier qui faisait la réparation, était un parfait mécréant, n'allant jamais au culte ; au demeurant, un parfait brave homme. M. le pasteur, en tournée de visites, se rend à l'église pour voir à quoi en étaient les travaux. Il s'approcha du charpentier, qui répondait au doux nom de Tonduz, et d'un air malicieux lui dit :

— Eh ! bien, Tonduz, vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai de vous voir une fois à l'église...

— Oh ! bien, M. le pasteur, vous savez, je suis comme vous, j'y viens seulement quand je suis payé !

* * *

On en était au dimanche matin. Les cloches sonnaient pour le culte. Le pasteur était dans la sacristie avec les conseillers de paroisse. Les fidèles déjà réunis dans l'église considéraient avec stupéfaction et un peu d'émoi une scie que le menuisier de l'endroit avait suspendue à la chaire la veille en venant faire une petite réparation. Et la scie avait été oubliée là, comme un symbole, un peu... choquant.

Les cloches s'arrêtent. Le pasteur entre et considère la chose. Puis se retournant vers son président du Conseil, il lui dit tranquillement :

— Mon cher président, allez donc enlever cette scie !...

* * *

Inutile d'ajouter à l'intention de nos lecteurs que ce sont précisément des pasteurs qui se sont faits nos informateurs bénévoles. *C.-L. D.*

Coup manqué. — Lacuite est incorrigible ; il ne peut jamais rentrer chez lui avant deux heures du matin et autrement qu'après avoir fait de copieuses libations. Sa femme, chaque fois, lui fait d'âpres remontrances, mais en vain. Ele s'avise, une belle nuit, d'un stratagème ; elle se recouvre d'un drap qui la dissimule toute entière et, lorsque l'ivrogne rentre enfin, elle se dresse devant lui en levant lentement les bras.

— Heu... fait Lacuite effaré... Qu'est-ce que c'est que ça ?

De dessous le drap sort une voix lugubre :

— Je suis le fantôme de Barrabas !

— Ah ! fit Lacuite avec un soupir de soulagement... j'avais peur que ce soit ma femme !

HONORAIRES DE CHIRURGIENS

IL y a mille ans, la profession de chirurgien était beaucoup moins lucrative que de nos jours. Les malades savent, par expérience, ce qu'il en coûte ; d'autant plus que ces messieurs ne rendent pas l'argent si le malade n'est pas content.

Les fouilles opérées ces derniers temps à Babylone ont en effet permis d'établir avec certitude quels étaient les honoraires des praticiens à cette époque reculée. Une revue allemande publie de curieux détails à ce sujet.

On a mis à jour des « stèles », ou plaques de pierre ou de bronze, sur lesquelles, dans l'antiquité, on gravait les textes des lois et des décrets. Les prescriptions qu'on y lit nous apprennent, par exemple, que pour une opération faite avec « son couteau », le médecin recevait environ 10 chekels d'argent. Le chekel équivalait à environ 1 fr. 40 de notre monnaie, c'est donc 14 francs que recevait l'opérateur. Lorsque l'opéré était un esclave, le médecin ne touchait que 2 chekels.

Pour un os fracturé et remis en état, le tarif tombait à 5 chekels, soit 7 francs.

Si le médecin ratait son opération, il était terriblement puni. « Lorsqu'un médecin fait à quelqu'un une profonde blessure avec son couteau à opération et qu'il le tue, ou bien lorsqu'il lui détruit un œil, on lui coupera les mains ».

C'est en ces termes menaçants pour les inexpérimentés que parlent les stèles.

Il est vrai que lorsque le défunt était un simple esclave, le médecin maladroit devait simplement le remplacer à ses frais.

La Patrie Suisse. — Vingt-six illustrations, autant d'articles variés, tel est, en deux lignes, le sommaire du No 838 (4 novembre) de la « Patrie Suisse » : Voici quatre portraits de disparus : Alfred Bonzon, F. Bühler-von Moos, rédacteur au « Vaterand », colonel Ad. Obrecht, puis des actualités : match germano-suisse à Bâle, Festival suisse à Paris, signature des accords de Locarno, meeting international d'athlétisme à Lausanne, auto-camion broyé par le train près de Rapperswil, puis des vues nombreuses : viaduc du Day près Vallorbe (achevé) et sa curieuse passerelle, Gandria, la Pierre Cabotz, Broc-village, église d'Altanca (Tessin), arête des Gais Alpins où, le 11 octobre, trouvèrent la mort trois alpinistes lausannois ; enfin une série d'œuvres d'art : la célèbre bataille de Morat, du peintre Charles Clément, des gravures d'Henry Meylan pour « Fantassins »..., une paysanne de Thurgovie en costume national.

Placide est prévenant. — Mme X..., un peu souffrante, a fait appeler son médecin, qui lui tâte le pouls, l'ausculte et, finalement, lui fait ouvrir la bouche.

— Bien mauvaise langue, déclare-t-il.

— Oh ! docteur, cela ne prouve pas qu'elle soit malade.., intervient le gendre qui assiste à la consultation.

Voici la suite. — La même fatigue son médecin par des bavardages inutiles.

— Montrez-moi votre langue, lui dit le médecin.

— Mais docteur !

— Montrez-moi votre langue !... J'aime mieux la voir que l'entendre !

Spiritisme. — On en cause devant le docteur Y...

— Croyez-vous aux revenants, docteur ?

— Oh ! mon ami, comment pouvez-vous me demander cela ? Si je croyais aux revenants, je n'exercerais plus ma profession.

Mot d'enfant. — Ainsi, Jacquot, tu entends bien ? le Paradis Perdu a été écrit par Milton, un grand poète aveugle...

— Oui, oui.

— Tu ne m'écoutes pas...

— Si, maman !

— Eh bien, dis-moi le grand malheur de Milton ?

— Il était poète, maman...

LA MEULE

(Suite et fin.)

Des portes entr'ouvertes, venaient par bouffées des odeurs de cuisine qui sentaient bon. Dans la rue, nos deux hommes fuyaient les soldats, évitant, surtout, les officiers qui d'un mot pouvaient bouleverser leur projet. Par bonheur, ils débouchèrent sur une petite place dont un des côtés était fermé par la façade de l'Hôtel des Voyageurs. Rapidement, nos deux fantassins s'engouffrèrent dans l'étroit corridor. Là, à l'abri des gêneurs, ils respirèrent plus librement, bien qu'une inquiétude les tenaillait encore. Ce n'était pas le tout d'être à moitié dans la place, il fallait y pénétrer entièrement et qui sait si une fois dans la salle d'auberge, ils n'allaient pas se casser le nez sur des supérieurs gentiment attablés. Sur l'affirmation négative de l'hôtelier, ils entrèrent sans peur dans la pièce et se tapirent dans un de ses angles obscurs.

Aussitôt, Géranium élabora un menu campagnard, mais solide. Soupe, hors-d'œuvre, biftecks, pommes de terres frites, salade, fruits,